

x  
Ministère d'Etat.

Paris, le 22 Janvier 1856

Beaux-Arts.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que  
S. E. M. le Ministre d'Etat vient de décider sur  
ma proposition, qu'une somme de Cinq cents francs  
serait accordée à M. Carpeaux, Sculpteur, Pensionnaire  
de l'Académie Impériale de France, pour le mettre  
à même d'acquitter les frais de son voyage jusqu'à  
Rome où il doit être rendu avant la fin du mois  
courant.

Suivant l'avis contenu dans la lettre que  
vous m'avez adressée le 15 Décembre dernier; cette  
allocation sera payée sous forme d'indemnité et  
comme M. Carpeaux a déjà quitté Paris, c'est  
un fondé de pouvoir qui la touchera.

Agreez, Monsieur le Directeur,  
l'assurance de ma haute considération.

Le Chef de la Section des Beaux Arts.

V, merci

M. Schmetz, Directeur de l'Académie Impériale  
de France à Rome.